

# Procès-verbal du conseil d'école n°2 (le 02/02/2017)

## ORDRE DU JOUR :

- Les rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2017
- Les effectifs prévisionnels de la rentrée 2017, première ébauche de l'organisation des classes.
- Le projet d'école : les actions, les sorties et projets en cours pour le second trimestre
- Évaluation : le livret numérique unique
- Projet d'aménagement des classes pour y installer les ordinateurs à soumettre à M. Le Maire
- Organisation de la fête d'école du 17 juin 2017
- Questions des parents

## Les rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2017 :

Explication du changement des rythmes scolaires : pour une plus grande homogénéité des journées. Explication de la procédure pour choisir les nouveaux horaires : 24h hebdomadaire, réparties en 9 demi-journées, une pause méridienne de 1h30 minimum, une journée de 5h30 maximum et une demi-journée de 3h30 maximum.

Deux propositions ont été soumises aux parents.

La proposition retenue après choix des parents est donc la suivante : **9h00/12h00 et 13h30/15h45.**

Mme AVERLAN a poursuivi en expliquant le fonctionnement des NAP et de la garderie pour l'année scolaire prochaine : NAP le mardi et jeudi de 15h45 à 16h45 suivi d'une garderie jusqu'à 19h. Garderie le lundi et vendredi de 15h45 à 19h.

Après vote des membres du conseil d'école, c'est cette même proposition qui a été retenue : **9h00/12h00 et 13h30/15h45.**

## Les effectifs prévisionnels de la rentrée 2017, première ébauche de l'organisation des classes. :

Les effectifs de l'année prochaine :

- 5 TPS ?, 6 PS, 8 MS, 10 GS
- 5 CP, 6 CE1, 3 CE2
- 13 CM1, 5 CM2

(6 CM2 s'en vont)

Le souci est le grand effectif de GS. Notre meilleure organisation des classes est donc la suivante :

- Une classe de TPS/PS/MS (19 élèves)
- Une classe de GS/CP/CE1 (21 élèves)
- Une classe de CE2/CM1/CM2 (19 élèves)

Dans ce cas, Mme FLAMENT demande à la municipalité une aide humaine (ATSEM ?) pour la gestion de ce grand nombre de GS tous les matins. M. le Maire étudie la proposition qui aura forcément un coût financier, ce budget sera présenté au conseil municipal pour un vote courant mars. Cette proposition pourrait par ailleurs être valable pour une seule année et aurait un impact sur le budget alloué aux fournitures scolaires par élève par exemple. M. Le Maire reviendra vers nous ultérieurement.

### Le projet d'école : les actions, les sorties et projets en cours pour le second trimestre :

Nous rappelons notre projet d'école qui a pour objectif : comment amener les élèves à améliorer leur expression orale et leur posture d'élève ? Travail plus approfondi sur l'objectif : améliorer les compétences d'expressions orales et écrites.

A ce stade, tous les élèves ont découvert et même approfondi les contes classiques et détournés. Les grands ont travaillé sur la structure du conte et le dialogue pour maintenant entamer l'écriture de la trame de notre comédie musicale.

Les GS/CP ont travaillé également l'expression corporelle et théâtrale en APC avec Mme DELANNOY.

Les petits continuent la progression des contes et découvrent le stéréotype du loup.

La prochaine période sera consacrée à l'écriture des dialogues de chaque scène, pour enfin passer à la mise en scène.

Une intervenante théâtre, qui est déjà venue l'année dernière, nous a demandé son intervention cette année. Cela nous plairait bien pour finaliser notre projet, mais nous devons encore voir si cela passe dans notre budget (par manque d'implication des parents dans l'association des parents d'élèves, ils ne peuvent pas financer sa venue).

### Autres projets dans l'école :

- La semaine des maths aura lieu du 13 au 17 mars 2017 : les élèves découvriront les maths autrement à travers le jeu, la réalisation de défis, etc. Nous aimerions organiser une matinée porte ouverte lors de cette semaine. A voir si cela est possible avec Vigipirate...
- Le thème du carnaval : l'ensemble des classes travaillera sur ce thème avec pour finalité un goûter tous ensemble le 10 mars après-midi (découverte de la cuisine d'Europe autour du carnaval). Le 11 mars, nous organisons avec l'aide de l'APE un défilé de mode façon carnaval. Le thème du carnaval est les contes.
- Les dessins dans la cour : Mme DAVENNE travaille actuellement avec ses élèves sur les agrandissements en mathématiques. Pour finaliser son travail, elle propose de réaliser avec les élèves une frise numérique jusque 100 dans la cour de l'école.
- Le projet CLEA avec Mme FLAMENT : Les élèves de CP/CE1/CE2 travaillent actuellement en Enseignement Morale Civique, sur les valeurs de la république à travers des débats philosophiques. Le but ici est de mettre en mouvement ces valeurs à l'aide d'une chorégraphe professionnelle.

### Les sorties :

- Pierre et le loup : spectacle de marionnettes à Mariska le 24 mars.
- La cité Nature d'Arras (pour travailler en sciences) le 28 mars. **Attention retour à 16h.**
  - Les petits : ateliers sur les insectes et visite du site puis atelier autour de la graine.
  - Les autres : atelier autour du recyclage du plastique, puis visite libre, puis atelier autour des insectes.

Si tout se passe bien, ces sorties pourront être financées par l'APE.

#### Évaluation : le livret numérique unique :

Mise en place du livret numérique unique, qui reste difficile pour les enseignants, car il est très abstrait. Point positif : il ne devrait plus y avoir d'impression les années qui suivent (Mise en place d'un ENT nationale). Les parents trouvent le livret très dense.

Par ailleurs, en Maternelle, Mme DELANNOY et Mme MICHALCZUK ont téléchargé l'application « Je valide » permettant la validation des compétences acquises par chaque enfant de leur classe et l'envoi par mail des résultats.

#### Projet d'aménagement des classes pour y installer les ordinateurs à soumettre à M. Le Maire :

Mise en place des ordinateurs donnés qui sont actuellement stockés dans la mairie : minimum 6 dans la salle de décroisement et 6 dans la classe de Mme FLAMENT.

#### Organisation de la fête d'école du 17 juin 2017 :

L'école organisera le spectacle de fin d'année « comédie musicale » le matin ou l'après-midi. L'autre partie de la journée, nous pouvons organiser une kermesse (nous pouvons préparer des jeux dans nos classes pour motiver les enfants à venir).

#### Questions des parents :

- Les devoirs dans la classe de CE2/CM1/CM2 : des parents ont remarqué que les devoirs de leurs enfants n'étaient pas notés dans leur agenda ou qu'ils oubliaient très régulièrement leurs cahiers : Mme TAQUET répond alors que la prise de note des devoirs se fait de manière collective. L'enseignant copie les devoirs au tableau et les enfants ont 5 à 10 minutes pour les recopier ! Un système de vérification des agendas sera mis en place dans la classe pour les CE2. Par contre, les enseignantes estiment que pour les CM1/CM2, leur autonomie et leur responsabilité sont engagées, ils doivent alors prendre conscience qu'il faut qu'ils notent leurs devoirs, en préparation au collège.
- La date des olympiades : elles seront organisées le 13 mai en partenariat avec le parcours du cœur et non le 27 mai comme annoncé dans le bulletin municipal.
- Les chaussons en maternelle : un parent a évoqué le fait que les chaussons n'étaient pas rangés lors du départ des enfants en fin d'après-midi. Mme DELANNOY a alors répondu que c'est aux enfants de ranger eux-mêmes leurs chaussons, cela fait partie de l'apprentissage de l'autonomie. Elle passe beaucoup de temps à répéter qu'il faut les ranger, maintenant elle ne

le fera pas à leur place. Elle reconnaît par ailleurs que les petits sacs aux porte-manteaux ne sont pas très pratiques, elle a donc investi dans des tiroirs.

Mme DEBODE a pris ensuite la parole pour répondre aux questions concernant les NAP et la garderie :

A la question :

Au sujet du chauffage inexistant à la rentrée de janvier, est-ce normal de laisser les enfants dans ces conditions durant aussi longtemps (une demi-journée suffit pour faire intervenir des professionnels en urgence).

La chaudière n'était pas en panne mais nous avons eu un problème de vanne de circulation. Laurent était bien passé le dernier jour des vacances et tout fonctionnait. La circulation de l'eau chaude s'est faite dès 8h du matin mais vu le volume des classes ça prend du temps. D'autre part nous avons anticipé ce genre de désagrément et avons établi un contrat de maintenance depuis un an sachant que la chaudière est très ancienne. Le souci est que nous avons des températures négatives.

Nous avons procédé à un désembuage début 2016 et fait installer de nouveaux robinets thermostatiques.

Malgré toutes nos précautions, qui n'a pas eu à un moment de sa vie à subir ce type de panne.

Il est plus facile de critiquer que de comprendre une situation.

A la question :

N'est-il pas préférable de privilégier ce souci à une rampe au self, inutile aux vues du volume de passage et du manque d'autonomie de la plupart des enfants.

Je suis surprise que vous trouviez inutile les modules du self, peut-être n'avez-vous pas eu les bonnes explications et de ce fait ne l'avez-vous pas compris.

Le projet consiste justement à développer l'autonomie des enfants, les maternelles trop petits continueront donc à être servis à table par le personnel de service et les GS et primaires apprendront et auront cette autonomie de se servir, de se déplacer, de choisir en quantité, apprendre à trier, de prendre conscience de ne pas gaspiller, c'est un véritable apprentissage, tout cela avec un environnement plus agréable pour eux et le personnel, qui lui pourra avoir une attention différente et plus adaptée qu'aujourd'hui aux plus petits, comme couper la viande avant le service. Sur le volume de passage, nous sommes sur environ 115 à 130 enfants en deux services et sur un temps de 40 mn.

A la question :

Au sujet des NAP, je ne comprends pas l'apport pédagogique de celles-ci. Ya-t-il concertation avec l'équipe pédagogique pour qu'il y ait une logique de suivi des enseignements, faute de découverte d'activités inconnues.

Les NAP sont, depuis la rentrée scolaire de septembre, en concertation avec l'équipe pédagogique de notre école, le spectacle de fin d'année présenté par vos enfants est travaillé en cohérence avec le projet de de l'école, (c'est un des conseils du gouvernement) c'est en totale collaboration que les enseignantes et le personnel communal élaborent leurs activités, pour exemple la fête de Noël.

Je regrette que certains parents ne prêtent pas plus d'attention aux informations transmises, ils auraient eu leurs réponses avant de poser la question. (Réunion d'infos à la rentrée scolaire, les vœux du maire)

Nous commençons à être habitués aux reproches, mais notre satisfaction première est de voir que 90 % des enfants y participent. Bien que ce soit un service non obligatoire.

Pour rappel les NAP coûtent 8 000 € à la commune, de plus, à Mouchin elles sont entièrement gratuites pour tous les parents.

#### A la question :

Toujours lié au NAP, ne serait-ce pas judicieux d'avoir la ponctualité réclamée aux parents et donc une ouverture des grilles et libération des enfants à 16h30 ou permettre un retard de quelques minutes pour récupérer les enfants sans facturation de garderie.

Je ne suis pas sûre d'avoir bien compris la question,

Pour moi **la fin** légale des NAP est 16 h 30 donc une libération des enfants à partir de cet horaire, pas de libération avant cet horaire car c'est l'équipe pédagogique ou le maire qui sont responsables de chaque enfant jusqu'à cet instant. L'horaire est une obligation légale, après ce temps, arrêt des activités, accueil des parents, vêtir les enfants du manteau et aux autres accessoires.

OU permettre un retard de quelques minutes ? Après enquête et vérification, les enfants sont enregistrés en garderie uniquement lorsque l'ensemble des enfants non-inscrits en NAP ou garderie sont partis, soit à compter de 16h45, donc les retards de parents et/ou d'ouvertures ne sont jamais facturés! Au-delà de 15 mn vous êtes d'accords avec moi que ce n'est plus un retard de quelques minutes et je rappelle qu'à Mouchin la facturation se fait au ¼ d'heures soit (0.40 à 0.55 € selon QF, locaux, personnel et goûter tout compris). Comme la cantine, les NAP et la garderie ne sont pas des services obligatoires et tout parent est libre de gérer son enfant autrement s'il le désire.

#### A la question :

Est-ce également trop demander de ne pas laisser la charge du goûter (les restants de pain de la cantine) aux enfants. S'ils oublient parce qu'ils jouent ou sont juste des enfants cela engendre apparemment (selon mon fils) une absence de goûter.

« Les restants de pain de la cantine » me font ressentir une polémique sur le fait que l'on nourrit nos enfants avec des restes impropres à l'alimentation et une accusation envers la commune de faire un gain sur le goûter des enfants... voici l'objet du délit (pain du jour dont le sachet n'a pas été ouvert).

A Mouchin le goûter est assuré, nous pourrions demander à chaque parent de préparer un petit sac avec le goûter de son enfant ou le faire payer. A Mouchin nous estimons que tous les enfants doivent prendre un goûter, par souci d'avoir un encas entre la fin de journée scolaire jusqu'au repas du soir

et par souci d'équité, aussi nous l'assurons et cela gratuitement pour tous les parents. Je n'aime pas entendre parler de restes de la cantine, il s'agit de pain frais du jour dont le sachet n'a pas été ouvert, d'autant que tous les jours nous jetons celui qui a été mis sur les tables. Je suis certaine que vous tous autour de la table êtes sensibles au gaspillage de nourriture et à l'écologie. Christelle, notre animatrice, tartine elle-même et le distribue à la demande des enfants, La seule chose sur laquelle les enfants sont autonomes est le service de l'eau/sirop.

Domage que les parents n'en parlent pas lorsqu'ils viennent régler les prestations en mairie.

Je terminerai par une question en reprenant votre façon de parler que je n'apprécie pas :

**Est-ce également trop demander que** de donner les questions des parents plus rapidement à Mme Flament comme demandé dans la précédente réunion de conseil d'école, afin qu'elle puisse les inscrire à l'ordre du jour sur l'invitation, le but étant de nous permettre de vous apporter les réponses, que vous-même pourrez transmettre rapidement aux parents, dans l'intérêt d'un travail positif pour nos enfants.

Le fonctionnement du conseil d'école implique une considération mutuelle entre les différents acteurs, le respect tant verbal qu'écrit doit être une ligne de conduite dans notre fonctionnement, la calomnie (pains) et le ton de la polémique sont inutile, stériles et non constructifs.

La mairie reste toujours ouverte et à l'écoute des réels problèmes rencontrés. A l'avenir nous refusons de répondre aux questions agressives.